



Liste des documents à fournir pour l'inscription de votre enfant :

- ✓ Fiche d'inscription ci-jointe
- ✓ Fiche sanitaire ci-jointe
- ✓ Photocopie d'un justificatif de domicile
- ✓ Photocopie du dernier avis d'imposition
- ✓ Photocopie des vaccins de votre enfant
- ✓ Photocopie de l'attestation d'assurance en responsabilité civile et assurance couvrant les activités extra-scolaires

**Pour tout renseignement, contacter Elodie MAMOU
11 rue de la Friche 28270 Brezolles
07.50.15.57.02
alsh.brezolles@gmail.com**

Tarifs et horaires 2017/2018

ACCUEILS DE LOISIRS PERISCOLAIRES DE LAONS ET BREZOLLES (places limitées)

(Paiements dès réception des factures)

TARIFS PERISCOLAIRE (forfait)		
Application selon le nombre de semaines scolaires	Matin 7h15-8h45	Soir 16h-18h30
	(horaires sous réserve du fonctionnement de l'école)	
Forfait 4 semaines	26,25 €	33,00 €
Occasionnel (à la présence)	5,20 €	6,20 €

!!! Le tarif sera calculé au prorata du nombre de semaines d'école.

Le nombre de jours de présence effective de l'enfant n'est pas pris en compte.

(ex : si 4 semaines d'école sur le mois,

application du forfait 4 semaines même si l'enfant n'est présent que l'équivalent de 3 semaines)

Gouters à fournir

ACCUEIL DE LOISIRS DU MERCREDI ET VACANCES SCOLAIRES (Brezolles)

(Suivant places disponibles)

- **Horaires d'ouverture les mercredis : 11h20 - 18h** (sous réserve du fonctionnement de l'école)-
Possibilité de venir récupérer les enfants au minimum à partir de 16h30. **Inscription au mois.**

- **Horaires d'ouverture durant les vacances scolaires: 7h30 - 18h.**
Possibilité d'amener les enfants entre 7h30 et 9h30 maximum et de récupérer les enfants au minimum à partir de 16h30 et jusqu'à 18h. Inscriptions à la semaine.
Fermeture durant les vacances de Noël et le mois d'Août.

TARIFS ACCUEIL DE LOISIRS		
Revenus en euros	MERCREDIS	VACANCES
	1 ENFANT INSCRIT	
	4 mercredis (mois complet)	1 semaine
0 - 1000	31.20 €	50,00 €
1001-1500	34 €	55,00 €
1501-2000	36.80 €	60,00 €
2001 à 2500	39.60 €	65,00 €
2501 et +	42.20 €	70,00 €
Hors agglomération	78.80 €	135,00 €



FICHE D'INSCRIPTION

Accueil de loisirs de : _____

RENSEIGNEMENTS FAMILLE, RESPONSABLE LEGAL

Responsable légal de l'enfant : Père, Mère - Tuteur, Tutrice (préciser) _____

Père Nom Prénom : _____

Mère Nom Prénom : _____

Situation familiale : _____ Nombre d'enfants à charge : _____

Adresse : _____ CP : _____

Ville : _____ ☎ : _____ @ : _____

Père : ☎ _____ ☎ Professionnel : _____

Mère: ☎ _____ ☎ Professionnel : _____

Profession des parents : Père : _____ Mère : _____

Employeur : Père : _____ Mère : _____

N° sécurité sociale dont dépend l'enfant : _____ N° allocataire CAF : _____

Régime d'appartenance : Régime Général MSA Régime Maritime

Assurance responsabilité civile N° : _____ Nom assureur : _____

RENSEIGNEMENTS ENFANT

Inscription:

Été (juillet) Périscolaire matin - Périscolaire soir - Accueil récréatif Agglo de Laons (nouveaux rythmes scolaires)

(!! L'accueil récréatif agglo de Laons ne vaut pas inscription au périscolaire, pour tout dépassement d'horaire, facturation selon les tarifs périscolaires)

Besoins en inscription :

Mercredis * - Vacances (Toussaint - Hiver - printemps) *

*cocher la case ne vaut pas pour inscription. Voir auprès de la directrice suivant les dates d'inscription et places disponibles

Nom de l'enfant : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____ Sexe : M F

En cas d'urgence, s'il n'est pas possible de joindre le responsable de l'enfant, prévenir :

NOM : _____ ☎ : _____ ☎ : _____

DECHARGE PARENTALE

Déclaration : Je soussigné(e) _____, responsable légal de l'enfant nommé ci-dessus,

Autorise l'enfant à rentrer seul chez lui à la fin de l'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) et décharge l'organisateur et l'encadrement de toutes responsabilités.

N'autorise pas l'enfant à rentrer seul chez lui mais autorise les personnes suivantes à venir le chercher (préciser si lien de parenté + n°tel) :

Autorise l'enfant à participer à toutes les activités de l'ALSH.

Autorise le directeur de l'ALSH à faire soigner l'enfant, à le faire hospitaliser, à pratiquer les interventions et opérations d'urgence suivant les prescriptions du médecin ou du chirurgien.

Autorise l'Agglo du Pays de Dreux et l'accueil de loisirs à utiliser les photos ou films de l'enfant pris lors des activités et ce, dans le cadre des supports de communication de la collectivité ou de ses partenaires institutionnels.

M'engage à rembourser les dépenses engagées pour le transport ou le traitement en cas de maladie ou d'accident.

A _____, le _____

Signature